Aides à l'habitat



Vous souhaitez réaliser des travaux dans votre logement ?

Profitez des aides financières de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La Communauté de Communes Lyons-Andelle a décidé de poursuivre son intervention en faveur de l'amélioration de l'habitat existant ; Grâce à l'OPAH, les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort ou rénover leur logement peuvent obtenir des conseils et des subventions pour leurs travaux.

> PRESENTATION DES AIDES FINANCIERES

Grâce au fonds d'avance géré par SOLIHA (1ère initiative de ce type en France), les propriétaires modestes peuvent bénéficier du versement direct d'une avance aux entreprises, avant paiement des subventions.

En savoir plus sur le fonds d'avance.

OU SE RENSEIGNER?

Lors des permanences locales d'information :

- Lyons la Forêt : 1er jeudi du mois de 10h à 12h. En Mairie 20, rue de l'Hôtel de Ville,
- Fleury-sur-Andelle : 3ème mardi, de 10h à 12h, à l'espace Paul Vatine 9, rue du Gal Leclerc.

Ou directement auprès de :



11, rue de la Rochette – CS 30734 – 27007 EVREUX cedex

Tél: 02 32 39 84 00 – Courriel: contact27@soliha.fr

www.soliha-normandie-seine.fr